

DEMANDE d'ouverture d'une nouvelle provision de 5.300.000 Fr pour le fonctionnement de l'Hôpital Saint-Jacques en 1958.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir voter, par autorisation spéciale, en recettes et en dépenses au budget de 1958, l'ouverture d'une nouvelle provision de 5.300.000 Fr pour le fonctionnement de l'Hôpital Saint-Jacques pendant l'année 1958. /

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.

*Vu et soumis à l'approbation  
de Monsieur le Maire  
M. Denis, le 8 juillet 1958  
P. le Secrétaire Général  
le Chef de Division délégué  
Signé: F. J. Gavarni*

*Approuvé  
M. Denis, le 17 juillet  
P. le Secrétaire Général  
Signé: J. Calvy*